

# HQE Kezaco ?

L'impact environnemental des constructions est en train d'entrer peu à peu au cœur des préoccupations des professionnels. Et pourquoi pas les particuliers ? Afin de favoriser ces efforts, plusieurs normes et labels permettent d'encadrer votre projet et de rendre votre maison « ecofriendly ». Parmi ces dernières : la démarche «HQE pour Haute Qualité Environnementale», une certification qui vient juste d'être délivrée à l'hôtel Gondwana.

## ■ Une construction ecofriendly de A à Z



Cette démarche volontaire vise à concilier une réduction des répercussions de la construction sur l'environnement et un confort de vie optimal pour les habitants — et ce, tout au long du projet.

Au-delà d'un impact positif sur l'environnement, choisir d'adopter cette démarche permet sur le long terme de faire des économies. Par exemple, allier une isolation ultra performante avec une ventilation maîtrisée réduira au maximum les déperditions d'énergie dans le bâtiment et améliorera le confort de l'habitation. Les autres objectifs ?

Perfectionner le confort thermique, opter pour une luminosité performante, limiter la pollution de l'air dans les pièces, réduire la consommation d'eau, ou encore choisir des équipements reconnus pour leur durabilité.

## ■ Les 14 cibles de la démarche HQE

La démarche HQE se décline en 14 cibles, regroupées en 4 familles :

### – Écoconstruction

1. Relation des bâtiments avec l'environnement immédiat
2. Choix intégré des procédés et produits de construction
3. Chantier à faibles nuisances

### – Écogestion

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activité
7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

### – Confort

8. Confort hygrothermique
9. Confort acoustique
10. Confort visuel
11. Confort olfactif

### – Santé

12. Qualité sanitaire des espaces
13. Qualité sanitaire de l'air
14. Qualité sanitaire de l'eau

## ■ La certification

Le maître d'ouvrage peut également demander la norme «NF Type de bâtiment – Démarche HQE», délivrée par un organisme indépendant : Certivéa. Pour qu'un bâtiment soit certifié HQE, il devra répondre à au moins 7 des 14 cibles décrites ci-dessus : 4 au niveau « performant » et 3 « très performant », les autres devant atteindre le niveau base. En d'autres termes, c'est dès la définition du projet que des pistes prioritaires doivent être sélectionnées, et l'exigence globale est forcément plus élevée.

